



Ce projet est financé par
l'Union européenne



DOGMATISME OU PRAGMATISME ?

Extrémisme violent et genre au Sahel central

LUCA RAINERI
JUILLET 2020



À propos d'International Alert

International Alert travaille avec les personnes directement affectées par un conflit afin de construire une paix durable. Nous axons nos interventions sur la résolution des causes profondes du conflit, en rapprochant les individus par-delà les divisions. Depuis l'échelon local jusqu'au niveau des politiques, nous conjuguons nos efforts pour instaurer la paix au quotidien.

www.international-alert.org

Remerciements

Auteur : Luca Raineri, chercheur à la Sant'Anna School of Advanced Studies (Scuola Superiore Sant'Anna), Pise (Italie)

Assistants de recherche : Amadou Bello, Laura Berlingozzi, Flavie Bertouille, Pascaline Compaoré, Yida Diall, Nafissatou Ide Sadou, Fanta Kone et Cheickna Yaranangore.

Cette étude a été coordonnée par Francesca Milani, responsable du développement et de l'apprentissage au sein du programme Afrique à International Alert. Ndeye Sow, cheffe de l'équipe genre à International Alert, et Flavie Bertouille ont veillé à la qualité des travaux de recherche tout au long du processus.

Ce rapport a bénéficié du soutien financier de l'Union européenne dans le cadre d'un projet de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Les points de vue exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Union européenne, des Nations Unies et de l'UNICRI.

© International Alert 2020

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, déposée dans un système de recherche ni transmise sous toute autre forme ou moyen – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre – sans pleine attribution.

Mise en page : www.NickPurserDesign.com

Photo de couverture : Des invitées apportent des présents dans le nouveau foyer d'une mariée peule, Burkina Faso. © Irène Abdou/Alamy

Liste d'acronymes

FDS	Forces de défense et de sécurité
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PAN	Plan d'action national
VBG	Violences basées sur le genre

Carte du Sahel occidental





Une femme peule décore son visage avec des tatouages colorés, selon la tradition au Niger.
PHOTO : © BOAZ ROTTEM/ALAMY

Résumé

Le Sahel central est confronté à une escalade de violence qui illustre la difficulté des États de la région à contenir l'avancée des groupes djihadistes. Alors que de nombreuses études ont apporté des éclairages importants pour la compréhension des facteurs expliquant l'enracinement et l'emprise des groupes extrémistes violents dans les zones frontalières du Mali, du Burkina Faso et du Niger, un facteur a souvent été évoqué, mais rarement analysé en profondeur : celui de la relation entre genre et extrémisme violent au Sahel.

Bien que les rapports de genre aient souvent été traités comme un facteur peu pertinent dans l'analyse de l'extrémisme violent au Sahel, on ne peut pas s'empêcher de constater les efforts considérables que les groupes extrémistes violents semblent déployer pour assurer le contrôle des femmes et la conformité du comportement

de celles-ci aux normes de l'idéologie djihadiste. De même, l'idée reçue selon laquelle les femmes ne seraient que des victimes passives des actes de violence et de l'imposition de normes genrées de la part des groupes extrémistes violents mérite une analyse approfondie. Ainsi, afin d'explorer la relation entre rapports de genre et extrémisme violent au Sahel, ce rapport vise à comprendre d'une part la mesure dans laquelle les attentes liées aux rôles de genre contribuent à l'implication des hommes et des femmes en faveur de l'extrémisme violent au Sahel central, et d'autre part l'apport spécifique des femmes dans ces dynamiques. Pour répondre à ces questions, l'étude s'appuie sur une pluralité de données empiriques recueillies fin 2019, au sein des communautés de la région du Liptako-Gourma particulièrement exposées à l'action des groupes extrémistes violents. Au total, 339 répondants ont participé aux focus groups, aux entretiens avec des informateurs clés et aux mini-sondages villageois.

En ce qui concerne les tendances de victimisation, l'étude a permis de constater qu'en règle générale les hommes, plus que les femmes, sont les principales cibles désignées de la violence nourrie par le conflit sévissant au Sahel central. Alors que les épisodes de violences basées sur le genre (VBG) ne manquent pas, les données disponibles ne permettent pas de parler de campagnes systématiques et délibérées de victimisation des femmes. Les cas d'assassinat, d'agression et de torture ciblant explicitement les femmes sont relativement rares, et dans la plupart des cas les auteurs de ces actes semblent être moins les groupes extrémistes violents que les différentes milices d'autodéfense qui opèrent dans les pays de la région. L'enlèvement des femmes à des fins de propagande, de financement, d'intimidation et de recrutement, qui fait partie depuis longtemps du répertoire d'action des groupes extrémistes violents dans la zone du lac Tchad, demeure un phénomène extrêmement marginal au Sahel central. Les informations et témoignages recueillis pour cette étude ne permettent pas non plus de confirmer les allégations faisant état d'un recours massif et systématique au viol et aux VBG de la part des groupes extrémistes violents actifs au Sahel central. Au contraire, si le recours au viol et aux VBG peut occasionnellement se manifester en tant qu'outil d'affirmation de pouvoir et de punition collective, comme c'est le cas dans d'autres contextes de conflit, les groupes extrémistes violents du Sahel central semblent plutôt faire respecter la prohibition des VBG et la punition des transgresseurs, dans le cadre d'une stratégie d'acceptation et d'implantation dans la durée au sein de certaines communautés.

Cela permet de comprendre pourquoi, dans les zones où ils sont les mieux implantés, les groupes extrémistes violents du Sahel central peuvent parfois être perçus moins comme une source de menace que de protection, notamment par les femmes. C'est ce qui se dégage de l'analyse des perceptions sécuritaires des communautés des régions de Mopti et de Tillabéry. Dans le Sahel burkinabè, la vision contraire tend à prévaloir. Ces observations corroborent l'hypothèse selon laquelle la violence contre les civils, y compris les femmes, est inversement proportionnelle au contrôle exercé par les acteurs armés sur un territoire donné. Là où les groupes extrémistes semblent plus solidement ancrés, il serait contre-productif pour eux de cautionner des exactions à l'encontre des populations. En revanche, dans un espace contesté comme celui du Burkina Faso et de la région du Sahel plus spécifiquement, les attaques contre les civils peuvent faire partie d'une stratégie délibérée d'intimidation visant une implantation progressive.

Même si les hommes sont les cibles de la plupart des actes de violence, les femmes sont souvent des victimes indirectes d'une violence qui devient banalisée et structurelle dans le cadre du conflit au Sahel central. Beaucoup d'hommes auraient en effet déserté les villages du Liptako-Gourma, soit pour rejoindre les rangs des groupes armés, soit plus souvent pour se cacher par crainte des représailles croisées des groupes extrémistes violents et des Forces de défense et de sécurité (FDS). Dans la précipitation de la fuite, les femmes et les enfants — considérés comme moins exposés à ces mêmes menaces — sont souvent abandonnés dans les villages d'origine. Les femmes restent ainsi à la merci des acteurs armés sévissant dans la zone, qui peuvent s'en prendre à elles lorsqu'ils ne trouvent pas les hommes qu'ils cherchent. Les femmes en situation de veuvage ou de déplacement forcé à cause du conflit sont particulièrement vulnérables. En l'absence d'une source de revenus stable, en effet, la menace de la violence des groupes armés s'ajoute à la menace de la violence structurelle liée à des conditions de subsistance précarisées. De surcroît, en période de conflit les manifestations de violence domestique et conjugale se multiplient. La banalisation de la violence dans l'espace privé aussi bien que public contribue à la normalisation de l'oppression des femmes, démontrant une relation directe entre violence domestique et violence en zone et période de conflit.

Dans les territoires sous leur influence, les groupes extrémistes violents s'efforcent de mettre en place des règles et des institutions pour discipliner les populations et cristalliser les rapports de force en conformité avec leur idéologie. Les dispositions de

cette « gouvernance djihadiste » manifestent souvent un caractère fortement genré visant à l'encadrement minutieux des comportements quotidiens des populations, dont : la reconfiguration des rapports de mariage ; l'interdiction des réjouissances ; l'imposition violente de normes concernant les codes vestimentaires, notamment en matière de pudeur des femmes ; les entraves à la mobilité des femmes et la ségrégation des hommes et des femmes dans l'espace public. Ces réglementations, qui sont plus particulièrement visibles dans le Macina malien, s'accompagnent d'un discours visant à valoriser les différences de rôles et de rang au sein de la société régie par la charia, au détriment de l'égalité des droits.

Malgré les nombreux exemples de brutalité qui accompagnent son installation, ce nouvel ordre émergent n'est pas entièrement rejeté par les populations locales, y compris par les femmes. Deux ordres de considérations contribuent à l'explication de ce paradoxe apparent. D'une part, le projet de société porté par les extrémistes violents du Sahel central ne vise pas forcément à bouleverser radicalement l'ordre social existant. Au contraire, il résonne avec le quotidien de sociétés rurales ainsi qu'avec des normes sociales solidement ancrées, ce qui peut faciliter son acceptation, aussi bien par les hommes que par les femmes. Si des pratiques, telles que le port du voile, la marginalisation des femmes des instances de prise de décision, la dévalorisation du travail des femmes, l'exclusion des femmes du système scolaire, le devoir d'obéissance des femmes aux choix des hommes, ont été systématisées et exacerbées par les extrémistes violents, on aurait toutefois tort de croire qu'elles étaient auparavant étrangères aux sociétés rurales du Sahel central. Dès lors, il est légitime de croire que le soutien des populations aux groupes extrémistes violents du Sahel central — lorsqu'il a lieu — relève moins d'une conversion existentielle radicale que d'une continuité des comportements.

D'autre part, la montée en puissance des groupes extrémistes violents dans la région peut offrir des occasions inespérées de remettre en question des rapports de pouvoir étioyés, marqués par le patriarcat exacerbé qui imprègne les milieux culturels du Sahel central. Faisant preuve de pragmatisme, des femmes pourraient dès lors voir d'un œil favorable certaines mesures de la « gouvernance djihadiste » ayant des implications progressistes en matière de genre, même sans partager entièrement l'idéologie des groupes extrémistes. S'il est vrai que les relations entre hommes et femmes en dehors du cadre familial et conjugal sont fortement découragées — voire sévèrement punies — dans le contexte de la « gouvernance djihadiste », il

convient aussi de constater que la remise en question par les extrémistes violents des traditions non islamiques (hiérarchisations, interdits sociaux, flambée des prix de la dot) résonne avec les aspirations de beaucoup de jeunes — aussi bien hommes que femmes. D'une part, cette remise en question contribue à freiner la pratique du mariage forcé, qui ne cesse de constituer une forme très répandue de violence structurelle à l'encontre des femmes dans la région ; d'autre part elle facilite l'accès au mariage pour les jeunes, ce qui continue de représenter un horizon de réussite sociale incontournable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'emprise des groupes extrémistes violents a en effet relâché les conditions d'accès au mariage pour des catégories autrefois marginalisées, telles que les femmes de caste subalterne, les femmes divorcées, les travailleuses du sexe, etc. De même, la loi religieuse peut être perçue comme porteuse d'un discours qui, à défaut de prôner l'égalité entre les sexes, commande néanmoins le respect des obligations conjugales et pourrait représenter une amélioration vis-à-vis de l'absolutisme patriarcal. Allant dans le même sens, la très grande majorité des répondants interviewés pour cette étude semble estimer qu'une gouvernance régie par la charia serait profitable aux femmes dans leur quotidien. D'après une certaine vision ancrée dans la tradition peule, la ségrégation domestique peut s'apparenter à une condition enviable de tranquillité et d'apaisement, propre aux milieux aristocratiques. Dans une telle perspective, l'exemption de travailler peut être assimilée à un privilège royal, tandis que le travail des champs, souvent dans des conditions très dures, est considéré moins comme une chance d'émancipation que comme une lourde obligation peu honorable. Cette capacité de l'extrémisme violent à résonner, ne serait-ce que de façon ambivalente, avec les imaginaires et aspirations de certaines franges des populations rurales, y compris des femmes et des jeunes, contribue à expliquer l'enracinement et l'acceptation des groupes djihadistes dans la région.

Par conséquent, il est peu étonnant que certaines femmes soient activement impliquées en faveur des groupes extrémistes violents du Sahel central. Contrairement à d'autres théâtres où les groupes extrémistes violents sont aussi présents (Syrie, lac Tchad), le port d'armes, la participation aux actions de combat et la présence dans les bases en brousse des femmes semblent extrêmement rares au Sahel central. Dans ce domaine, les femmes sahéliennes semblent jouer un rôle moins important au sein de groupes extrémistes violents qu'au sein des différentes milices d'autodéfense à base ethnique. Pourtant, l'escalade d'actions militaires menées par les groupes extrémistes violents au Sahel central depuis la fin

de l'année 2019 pourrait contribuer à éroder cette tendance, même si les données à ce sujet demeurent controversées. La possibilité d'un engagement des femmes dans les opérations de combat des groupes extrémistes violents de la région, manifestée lors d'opérations militaires récentes au Sahel central, pourrait mettre en exergue la pertinence des clivages idéologiques opposant l'État islamique au grand Sahara au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. En effet, conformément à leurs positionnements doctrinaires respectifs à l'échelle globale, les groupes liés à l'organisation État islamique dans la région seraient moins réticents à autoriser la mobilisation de femmes dans des opérations de combat au front, alors que les groupes liés à Al-Qaeda considéreraient plutôt le djihad comme une obligation collective, qui exempterait les femmes du devoir de participer aux combats les armes à la main.

Même en restant en dehors des combats et éloignées des bases et des lignes de front, les femmes peuvent assurer par leur militantisme les fonctions essentielles à la reproduction de l'effort de guerre des groupes extrémistes violents au Sahel central. Ainsi, la plupart des observateurs estiment que certaines femmes, tout en demeurant au sein des communautés villageoises, peuvent apporter une contribution indispensable au ravitaillement des bases en brousse par des fonctions auxiliaires en tant que lavandières, cuisinières ou infirmières. Elles peuvent aussi s'investir dans la collecte d'informations ou de fonds pour soutenir l'effort de guerre. Ces observations semblent tout particulièrement pertinentes dans le cas du Mali. Corroborant les conclusions d'autres études à ce sujet, elles invitent à ne pas minimiser la contribution que les femmes peuvent apporter à l'action des groupes extrémistes violents au Sahel central. Il convient toutefois de souligner que, dans la plupart des cas, l'appui des femmes aux groupes extrémistes violents s'inscrit dans une continuité directe avec les comportements et rôles sociaux propres aux femmes de la région, sans césure avec leur quotidien. Cependant, une réorientation téléologique peut renforcer le cadre motivationnel des actrices de l'extrémisme violent, offrant aux femmes l'opportunité d'ancrer leurs actions dans une perspective de transformation historique qui leur a souvent été ôtée.

Une analyse de genre permet également de mieux comprendre les motivations qui sont à la base de la mobilisation des hommes en faveur des groupes extrémistes violents. Les femmes du Sahel central ont souvent été amenées à inciter les hommes (fils, maris, prétendants, amis) à prendre les armes. Les chansons, louanges et prêches, qui célèbrent les vertus martiales, stigmatisent la faiblesse et encouragent

les hommes à faire montre de braverie, s'inscrivent dans un répertoire culturel consolidé contribuant à la formation des idéaux de masculinité hégémoniques. Ces pratiques peuvent avoir une influence considérable dans le recrutement en faveur des différents groupes armés non étatiques de la région. Les groupes extrémistes violents ne font pas exception, en particulier là où ces derniers sont perçus comme des garants plus que comme des menaces à la sécurité des communautés. Il est dès lors peu étonnant que dans certaines communautés du Sahel central, et notamment dans les régions de Mopti et de Tillabéry, les combattants des groupes extrémistes violents puissent s'attirer les préférences de jeunes filles et des femmes. L'accès supposément facilité aux femmes, que le statut et les ressources du combattant favorisent, représente l'une des motivations susceptibles de pousser des jeunes à s'enrôler au sein des groupes extrémistes violents.

Ces observations montrent la nécessité de renforcer la prise en compte des aspects liés au genre dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au Sahel central. Une meilleure compréhension de l'impact des normes et rapports sociaux de genre ainsi que des vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles dans un contexte d'extrémisme violent pourrait notamment contribuer à consolider la pertinence et l'adaptation des stratégies régionales et nationales de lutte et de prévention de l'extrémisme violent. Afin d'éviter la standardisation des réponses qui reproduisent souvent le point de vue hégémonique des milieux urbains, les exigences, aspirations et demandes spécifiques des femmes issues des milieux ruraux et marginalisés ne peuvent pas être négligées. De même, le renforcement de la responsabilité des acteurs impliqués dans la gouvernance de la sécurité au Sahel central, et notamment dans la lutte contre l'extrémisme violent, est crucial pour enrayer l'escalade de violence et l'enracinement de l'extrémisme violent dans la région. Il est aussi urgent de reconnaître que dans tous les pays du Sahel central existe un continuum entre les formes militarisées de la violence basée sur le genre qui sont perpétrées dans l'espace public, et la violence domestique et interpersonnelle dans la sphère privée. Ensemble, ces manifestations de violence et de discrimination à l'encontre des femmes constituent un terreau fertile pour l'enracinement de l'extrémisme violent. Dès lors, on ne peut pas se permettre de faire l'économie d'une approche holistique capable d'inscrire les préoccupations sécuritaires dans le cadre de la promotion des droits des femmes et des droits humains dans leur ensemble.



Conclusions

Alors que le Sahel central est confronté à une escalade de violence, cette étude s'est attachée à éclairer la relation entre extrémisme violent et rapports de genre dans la région, afin de contribuer à la compréhension globale des causes, dynamiques et conséquences de la montée de l'extrémisme violent. L'analyse des données ci-exposées suggère que les interactions entre hommes, femmes et groupes extrémistes violents, aussi bien passives (actes de violence et imposition de normes genrées) qu'actives (participation volontaire à l'action politico-militaire) ne sont pas uniformes à travers le Sahel central.

Les divergences des perceptions sécuritaires sont plus marquées en fonction des nationalités que du genre. Cela corrobore l'hypothèse selon laquelle la violence contre les civils, y compris les femmes, est inversement proportionnelle au contrôle exercé

par les acteurs armés sur un territoire donné. Là où les groupes extrémistes sont plus solidement ancrés, comme dans les régions de Mopti et de Tillabéry, il serait contre-productif pour eux de cautionner des exactions à l'encontre des populations. En revanche, dans un espace contesté comme celui du Sahel burkinabè, les attaques contre les civils peuvent faire partie d'une stratégie délibérée d'intimidation visant une implantation progressive. Le niveau d'encadrement et de coordination des groupes extrémistes violents, ainsi que les différentes trajectoires politiques des pays concernés contribuent aussi à expliquer les divergences dans les modes opératoires des groupes armés et des perceptions qui les accompagnent. Dans tous les cas, les hommes, beaucoup plus que les femmes, semblent être les cibles principales des agressions perpétrées par les différents acteurs armés à travers le Sahel, y compris de la part des groupes extrémistes violents. Les femmes dans la région seraient plutôt des victimes indirectes, qui en règle générale ne feraient pas l'objet d'une campagne délibérée d'agression militaire, de violence armée ou de viol systématique de la part des groupes extrémistes violents actifs au Sahel central.

Dans les territoires sous leur influence, les groupes extrémistes violents s'efforcent de mettre en place des règles et des institutions pour discipliner les populations et cristalliser les rapports de force en conformité avec leur idéologie. Les dispositions de cette « gouvernance djihadiste » manifestent un caractère fortement genré, combinant des éléments de continuité et de rupture vis-à-vis des normes sociales des communautés rurales du Liptako-Gourma. La valorisation des différences de rôles et de rang au sein de la société régie par la charia, au détriment de l'égalité des droits, ne s'éloigne pas radicalement du patriarcat exacerbé dont les femmes font l'expérience quotidienne au foyer et dans les communautés rurales du Sahel central. De même, les extrémistes violents s'efforcent de mobiliser l'imaginaire social ancré dans la tradition peule pour présenter la ségrégation domestique des femmes comme un privilège propre aux milieux aristocratiques, par opposition aux contraintes serviles du labeur des champs. Par ailleurs, certaines mesures de la « gouvernance djihadiste » peuvent présenter une allure progressiste en matière de genre. La remise en question par les extrémistes violents des traditions non islamiques (hiérarchisations, interdits sociaux, flambée des prix de la dot) contribue notamment à réduire les entraves au mariage consensuel, y compris pour des catégories autrefois marginalisées, qui dès lors peuvent supporter de façon pragmatique l'implantation des groupes extrémistes violents sans pour autant partager entièrement l'idéologie de ceux-ci. Ces observations suggèrent que l'acceptation relative dont la « gouvernance djihadiste » des groupes extrémistes violents semble faire l'objet peut s'expliquer

aussi par sa capacité à résonner, ne serait-ce que de façon ambivalente, avec les imaginaires et aspirations de certaines franges des populations des communautés rurales, y compris des femmes et des jeunes.

La participation active des femmes aux actions de combat des groupes extrémistes violents du Sahel central semble demeurer extrêmement rare, même si l'on peut formuler l'hypothèse que les groupes liés à l'État islamique seraient moins réticents à autoriser la mobilisation de femmes dans des opérations de combat. Cependant, loin des bases avancées et des lignes de front, le militantisme de femmes peut assurer les fonctions essentielles à la reproduction de l'effort dans les communautés villageoises. Nombreuses seraient les femmes, notamment dans la région de Mopti, qui appuient les groupes extrémistes violents avec des rôles auxiliaires dans les domaines de la logistique, du ravitaillement, de la collecte de fonds ou des renseignements. Ces observations suggèrent une fois de plus que, malgré le bouleversement de l'ordre social dû à la progression des groupes extrémistes violents, pour les femmes du Liptako-Gourma c'est la continuité des comportements quotidiens, inscrite dans les modèles de genre hégémoniques, qui l'emporte. Cependant, une réorientation téléologique offre aux femmes l'opportunité d'ancrer leurs actions dans une perspective de transformation historique, ce qui contribue à renforcer le cadre motivationnel des actrices de l'extrémisme violent.

Il convient néanmoins de remarquer que le conflit sévissant au Sahel central pourrait être à même de refaçonner les rapports de genre dans la région. Cependant, la complexité des enjeux et la fluidité du contexte ne permettent pas à ce stade de diagnostiquer avec certitude les lignes de tendances qui se dégagent de cette transformation. D'une part, la doctrine ségrégationniste et inégalitaire des groupes extrémistes violents, mise en œuvre par des mesures de gouvernance coercitives et envahissantes, pourrait contribuer à renforcer l'absolutisme patriarcal et la marginalisation des femmes des communautés peules du Sahel central. D'autre part, le bouleversement amené par le conflit ouvre également des perspectives pour la remise en question de l'ordre traditionnel. À ce titre, par exemple, la contribution des femmes à l'effort de guerre — au front comme au village — ainsi que les responsabilités accrues endossées par les femmes pour la subsistance des foyers face à la fuite massive des hommes, démontrent un potentiel considérable en vue d'une transformation des rôles sociaux. Cette observation est souvent apparue lors des entretiens menés pour la présente étude.

La posture exploratoire adoptée par cette dernière ne permet pas d'apporter des réponses définitives aux interrogations évoquées ci-dessus. Il est dès lors indispensable de poursuivre nos efforts de compréhension et de recherche afin de mieux élucider les causes, dynamiques et conséquences de la montée de l'extrémisme violent au Sahel central. À ce propos, le prisme de l'analyse de genre offre à la fois une ligne directrice d'engagement et un outil concret. D'une part, il représente une obligation en matière de droits humains, conforme avec le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent. D'autre part, il permet de mettre en exergue des facteurs cruciaux, et pourtant souvent négligés, de la montée de l'extrémisme violent au Sahel central, dont le discernement peut aider à concevoir des stratégies de prévention et de lutte plus pertinentes et adaptées.

Recommandations

Aux gouvernements des États sahéliens

- Garantir et renforcer le lien entre : a) les politiques nationales de genre des pays sahéliens; b) les stratégies nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent; c) les Plans d'action nationaux (PAN) de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité, notamment le pilier de la prévention/protection (contre la violence sexuelle et sexiste en particulier) et celui de la participation afin d'assurer une participation égale des femmes aux processus de paix et de sécurité informels (niveau communautaire/local) et formels (niveau national).
- Renforcer la priorisation et améliorer la coordination des différentes initiatives nationales pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris par : la nomination d'un responsable national dans chaque pays; l'implication de tous les acteurs travaillant dans les domaines de la paix, la sécurité humaine et la gouvernance dans la conception et le suivi des PAN; l'adoption d'un mécanisme de suivi et évaluation adéquat.

- Garantir la mise en œuvre des PAN à travers une approche holistique (*whole-of-government*), avec l'implication de tous les ministères (et pas uniquement des ministères spécialisés dans la Promotion des Femmes et/ou de la Famille) et le transfert de ressources adéquates dans les budgets nationaux.
- Veiller — y compris par des critères mesurables — à l'inclusion des femmes et de leurs instances de représentation nationales, mais surtout locales, dans la planification et la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales de lutte et de prévention contre l'extrémisme violent, à leur participation et à leur appropriation effective de ces stratégies.
- Garantir le respect strict des mesures législatives de discrimination positive visant à favoriser le leadership des femmes dans les domaines politiques et économiques, aussi bien au niveau des institutions centrales que décentralisées et régionales.
- Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et médicosocial relatif à la sanction des VBG, à la protection des victimes, à la prise en charge des séquelles psychosociales et à l'inculpation des auteurs de ces violences.
- Assurer l'adoption et le respect des dispositions de prévention, de protection et de lutte contre la violence domestique et conjugale. Une prise en compte opportune des liens étroits entre les VBG perpétrées dans la sphère privée (violence domestique) et dans l'espace public (violence militarisée) dans les contextes de conflit, permettrait d'enrayer la banalisation de la violence faite aux femmes qui constitue un terreau fertile pour l'enracinement de l'extrémisme violent.
- Sanctionner sans ambiguïté toute forme de VBG perpétrée par les FDS des pays du Sahel central et par leurs alliés dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, et adopter un cadre juridique robuste capable de mettre en confiance les survivant(e)s, en prenant en compte les vulnérabilités et les sensibilités spécifiques des femmes et des hommes de la région.
- Limiter, encadrer et contrôler scrupuleusement l'emploi des milices d'autodéfense, afin d'enrayer — à défaut de pouvoir arrêter — la dérive communautaire qui contribue de façon significative à l'enracinement des groupes extrémistes violents au Sahel central.
- Garantir que les pratiques de mariage dans les différents pays soient strictement conformes aux critères du libre consentement des mariés, y compris par l'interdiction du mariage précoce et forcé, et par la limitation légale du montant de la dot.

Aux bailleurs et partenaires internationaux des États sahéliens

- Veiller à ce que les stratégies internationales et nationales de lutte contre l'extrémisme violent qui sont financées au Sahel central intègrent systématiquement une dimension genre, en conformité avec les dispositions du Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent. Concrètement, cela impose une plus grande prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des filles dans un contexte d'extrémisme violent ; une analyse approfondie du rôle des normes et des rapports sociaux de genre dans l'extrémisme violent ; l'anticipation de l'impact (positif et négatif) de ces stratégies sur les femmes et les filles.
- Éviter la standardisation des réponses qui reproduisent souvent le point de vue hégémonique des milieux urbains. À cette fin, il est nécessaire d'adapter les politiques de genre et les stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent des pays du Sahel central aux exigences, aux aspirations et aux demandes spécifiques des femmes issues des milieux ruraux et marginalisés, afin d'assurer la pertinence de ces politiques face aux réalités des terrains où les groupes extrémistes violents ont le plus d'emprise.
- Assurer le suivi, l'évaluation et le partage des leçons apprises des stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au Sahel central, y compris par le recours systématique à des indicateurs sexo-spécifiques et par l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux de partage d'expérience.
- Soutenir la recherche empirique et la diffusion des résultats concernant les rôles des femmes dans l'extrémisme violent, notamment pour davantage explorer et analyser les facteurs qui poussent certaines femmes à rallier des groupes extrémistes.
- Promouvoir des mécanismes de vigilance, de suivi et de reddition des comptes des ressources mobilisées pour le financement des PAN 1325 et des activités concernées.
- Encourager le renforcement des systèmes scolaires des pays du Sahel central, poursuivant des objectifs d'accès à une éducation de qualité pour tou(te)s et de lutte contre l'abandon scolaire, notamment pour les jeunes filles, y compris par l'adoption de stratégies et de politiques et l'allocation de ressources adéquates.
- Soutenir par des stratégies culturellement adaptées et des ressources adéquates les activités génératrices de revenus ciblant particulièrement les femmes, afin de subvenir à leurs besoins concrets, de démontrer de façon concrète l'apport

de la communauté internationale et de faire valoir un modèle d'émancipation alternatif à celui qui est proposé par les acteurs extrémistes.

- Renforcer le plaidoyer auprès des gouvernements des pays du Sahel central pour que ceux-ci s'attaquent avec détermination aux problèmes structurels qui favorisent l'implantation et l'emprise des groupes extrémistes violents, dont la mauvaise gouvernance, la corruption, la marginalisation de certaines communautés et les pratiques abusives des forces de défense et de sécurité.
- Accompagner le désenclavement des régions frontalières des pays du Sahel central par des investissements d'infrastructure conséquents qui favorisent, au lieu d'entraver, les échanges transfrontaliers et intercommunautaires, et qui contribuent à la régulation équitable de l'accès aux ressources naturelles.

Aux acteurs de la société civile locale et internationale, ONG, OSC.

- Investir dans le renforcement des capacités des organisations de femmes à tous les niveaux, à travers des plateformes de plaidoyer régionales, des échanges et le partage de bonnes pratiques entre les organisations féminines qui travaillent sur les questions de genre, de paix et de sécurité dans les trois pays, pour qu'elles puissent participer activement à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies de sensibilisation, de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Garantir l'implication des hommes leaders, aussi bien au niveau national que communautaire, dans les activités de sensibilisation au rôle des femmes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, afin de clarifier les liens entre promotion de l'égalité de genre et renforcement de la résilience des communautés à la violence.
- Associer les femmes leaders issues des milieux ruraux à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies de sensibilisation à l'extrémisme violent et de lutte contre ce dernier, afin de tirer véritablement profit de l'influence considérable que celles-ci exercent sur les choix des hommes, y compris sur le choix de rallier les groupes extrémistes violents.
- Soutenir les acteurs légitimes localement (responsables religieux, artistes, modèles de réussite sociale) et capables de véhiculer et de renforcer un message en faveur des droits des femmes, y compris par des stratégies de communication et de mesures de protection adaptées.

- Encourager par des activités de communication appropriées et créatives (théâtre, émission de radio, concerts, réseaux sociaux) la promotion de modèles de masculinité et de féminité respectueux de l'égalité des droits, de la liberté politique et religieuse et de la gestion non violente des conflits.
- Renforcer la communication et encourager l'appropriation à tous les niveaux des dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité, y compris dans un cadre de lutte et de prévention de l'extrémisme violent.
- Garantir la protection et renforcer la prise en charge humanitaire des victimes civiles et notamment des déplacés et des réfugiés du conflit qui sévit au Sahel central, en portant une attention particulière aux vulnérabilités matérielles, mais aussi socio-psychologiques spécifiques aux femmes/filles et aux hommes/garçons, sur la base d'une analyse de genre.
- Encourager de façon progressive et culturellement adaptée le droit des femmes à la propriété des sources de revenus et des facteurs de production, dont la terre et le bétail.
- Investir dans la création et la mise en réseau de centres communautaires réservés aux femmes, afin d'encourager la rencontre, la mise en confiance, le partage d'expérience et l'élaboration de solutions pour et par les femmes, et de promouvoir le protagonisme social de celles-ci.
- Investir dans des activités visant le renforcement de la confiance entre femmes issues de groupes différents et miser sur l'identité transversale de genre pour atténuer les tensions inter et intracommunautaires.

Des personnes se rendant au marché
hebdomadaire, Burkina Faso.
PHOTO : © IRÈNE ABDOU/ALAMY



International Alert

346 Clapham Road, Londres, SW9 9AP, Royaume-Uni

Tél : +44 (0)20 7627 6800

info@international-alert.org

www.international-alert.org



[/InternationalAlert](https://www.facebook.com/InternationalAlert)



[@intalert](https://twitter.com/intalert)



[/international-alert](https://www.linkedin.com/company/international-alert)